



☎ 04 74 26 86 55

☎ 04 74 26 85 66

VIRUS COVID-19 ADAPTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Compte tenu des circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de covid-19 et des différentes mesures prises par la Gouvernement, les mesures suivantes sont appliquées :

- **Fermeture de l'accueil du public en mairie**

La **mairie sera fermée au public**, à compter du mercredi 18 mars 2020.

La mairie reste joignable par mail et une permanence téléphonique sera assurée durant les heures habituelles d'ouverture au public.

La **priorité** est donnée aux situations relevant d'**une urgence absolue** (décès, urgence sociale...) et la gestion de cette situation.

- **Annulation des rassemblements**

Tous les événements et activités générant des rassemblements **qu'ils soient publics, associatifs ou privés, sont rigoureusement annulés.**

Les différentes salles communales sont ainsi fermées au public.

- **Service minimum de garde pour les enfants de 0 à 16 ans du personnel soignant**

Les demandes pour l'accueil des enfants des personnels de santé se font directement auprès de l'établissement concerné :

- école « Émile BLANC », si votre enfant est scolarisé à SARCEY au 04.72.48.49.36 ;
- crèche « Les Oisillons du Ravatel » au 09.81.98.00.05.

Ces dispositions sont **valables a minima jusqu'au 31 mars 2020** et seront **prolongées si les dispositions règlementaires et la situation sanitaire les rendent nécessaires.**

La Commune vous rappelle la nécessité de respecter les règles barrière et de rester chez vous.

Fait à SARCEY, le 18 mars 2020

Alain GEORGE
Maire de SARCEY